

## Compte-rendu du conseil du 17 août 2017

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ, Aurélie DEBET, Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET

Secrétaire de séance : Nathalie DESBORDES

Début du conseil : 19h00

Le maire lit l'ordre du jour. La secrétaire de séance, lit le compte-rendu du conseil du 22 juin 2017 qui est adopté à l'unanimité.

### Recrutement temporaire d'agents contractuels

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles ou en cas d'accroissement temporaire d'activités, le Conseil autorise le maire à effectuer ces recrutements.

### Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) – année 2017.

Le Maire rappelle que le FPIC permet une péréquation horizontale, qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes isolées, pour la reverser à des intercommunalités et communes isolées moins favorisées. Le Conseil doit se prononcer sur le mode de répartition du FPIC. Il a décidé de ne pas suivre la proposition de la Communauté de Communes et a voté contre la répartition « dérogatoire libre » à la majorité des deux tiers (9 pour la répartition de droit commun une abstention). C'est la répartition de droit commun qui est retenue car plus avantageuse pour la commune.

### Reboisement des anciens captages

Le Maire présenta au Conseil un devis concernant le reboisement des zones de protection des anciens captages d'eau avec du pin corse. Pour les 2 parcelles d'une surface de 2 hectares 80, le montant est de 7704 € TTC. La décision est reportée.

### Réhabilitation du Presbytère

Dans le cadre de la réhabilitation du Presbytère, le maire présente un devis estimatif réalisé par l'ATEC pour la rénovation du rez-de-chaussée en vue d'y accueillir les associations. Le montant est de 114 480 € TTC.

### Inscription au concours Villes et Villages étoilés

Sébastien FISSOT propose au conseil d'inscrire la commune au concours Villes et Villages étoilés. Le concours est organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes. Le label obtenu est le témoin de l'attention à la qualité de la nuit

pour les citoyens et pour l'environnement. Les communes reçoivent toutes à l'issue de leur participation un bilan indicatif gratuit de leur éclairage extérieur prenant en compte la qualité environnementale. L'obtention d'une à 5 étoiles, sera matérialisée par un panneau à l'entrée de la commune.

#### Distributeur de pain

Le maire propose l'installation d'un distributeur automatique de pain et viennoiseries dans le bourg de Rilhac. A la suite d'un vote, le Conseil accepte avec 6 voix pour et 4 contre.

#### Questions diverses

Le 19 août est la date de la réunion des associations qui ont participées à l'éco-rurale pour un compte-rendu de cette manifestation.

Le maire indique qu'il est nécessaire de réfléchir sur l'entretien des allées du cimetières pour éviter l'utilisation de désherbant et un entretien chronophage.

La commune va payer les frais de scolarité 2016-2017 décidés par la délibération du 12 avril 2017.

Une question est posée sur la nature des travaux à l'étang LAMAUD DESBORDES. Le maire répond qu'il s'agit de la pose de panneaux photovoltaïques au sol et de la mise aux normes de l'étang.

Fin du conseil 20h30

A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, arranged in two rows. The signatures are stylized and vary in length and complexity, representing the members of the council mentioned in the text above.